

L'Écoferme des Mille et Une Feuilles

- [Produits locaux](#)



Coup de coeur

Des huiles biologiques (cameline, tournesol) et des farines biologiques (seigle, petit épeautre, lentilles, sarrasin,...).

François Roisneau, exploitant agricole, s'est lancé dans la **réhabilitation d'un ancien corps de ferme** dans le sud de la Seine-et-Marne, pour y créer un espace d'accueil du public avec gîtes, boutique de produits locaux et atelier de production d'huiles et de farines bio. La ferme a entamé une **conversion vers l'agriculture biologique** et a développé de nouvelles cultures afin de proposer une diversité d'huiles (chanvre, tournesol, cameline,...), de farines (seigle, petit épeautre,..) et de légumes secs (pois chiches, lentilles, ...).

La ferme propose également de **nombreux ateliers** pour réaliser votre farine et vos galettes à la ferme, vos salade et sirop de fleurs à la ferme ou encore votre huile : rendez-vous sur **Wecandoo** pour vous inscrire !

Les produits de la ferme :

Huiles bio (cameline, tournesol), Farines bio (blé type T80, T65 et T150, lentille T130, sarrasin T110), légumes secs (lentilles, pois chiche, ...)

De nouveaux produits seront prochainement disponibles : chanvre (huile), avoine blanche (flocons, farine) fin 2024 ; et seigle et petit épeautre (farines) fin 2025.

Caractéristiques

Les produits sont disponibles à la vente :

- Les dimanches matin à la halle des producteurs de St Pierre lès Nemours (77)
- A la boutique de la salle communale d'Ormesson (77)
- A l'épicerie communale de Tousson (77)



Visite de l'entreprise possible
oui

Nous suivre

[Site internet](#)

[Page Facebook](#)

[Atelier Wecandoo : Réalisez votre farine et vos galettes à la ferme](#)

[Atelier Wecandoo : préparez vos salade et sirop de fleurs à la ferme](#)

[Atelier Wecandoo : Visitez la ferme et réalisez votre huile](#)

Contact

François Roisneau

Adresse

Eco-ferme des Mille et une Feuilles
9 rue Grande
77760
Fromont
ecoferme.1001feuilles@gmail.com
Parc

Un art de vivre

Situé au sud-est de l'Île-de-France, ce « pays des mille clairières et du grès » est, depuis le 4 mai 1999 classé « Parc naturel régional », grâce à la volonté des Communes concernées, des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Île-de-France, de l'Etat et des acteurs locaux. Autour d'un projet de territoire, les acteurs du Parc ont pour mission de conjuguer préservation des patrimoines naturel et culturel, développement économique et social et maintien de la qualité de vie.



Nous écrire

Nom

Prénom

Courriel

Courriel

Confirmer l'adresse de courriel

Téléphone

Message

Courriel marqué

CAPTCHA



Quel code est dissimulé dans l'image ? Saisir les caractères affichés dans l'image.

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain ou non afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Envoyer